**Conditions générales 2021/2022**

**« LES APRES-MIDIS DANS LA NATURE »**

1. **Admission**

Une inscription peut avoir lieu à tout moment de l’année scolaire. L’enfant doit avoir au moins 3 ans et pas plus que 6 ans.

La place n’est définitivement attribuée qu’après réception du formulaire d’inscription dûment rempli et signé, et que le versement des frais des « après-midis dans la nature » est effectué sur le compte bancaire du Centre Les Explorateurs.

La période probatoire est de deux mois. Durant cette période le centre se réserve le droit d’exclure sans délai l’élève en cas de mauvaise intégration. Cette période probatoire permet également aux parents de retirer leur enfant de cette activité sans délai. Tout mois commencé est dû dans son intégralité.

1. **Réinscription**

L’enfant est automatiquement inscrit pour l’année scolaire suivante. L’annulation de cette réinscription est possible jusqu’au 31 mai de l’année scolaire en cours par courrier recommandé, le cas échéant, l’écolage du premier trimestre de l’année scolaire suivante reste dû.

1. **Résiliation**

L’inscription est pour l’année scolaire entière. Tout départ anticipé doit être annoncé deux mois avant la fin du trimestre en cours, par la lettre recommandée. Sans le respect de cette procédure, l’écolage du trimestre suivant reste dû.

Dès le 31 mai, les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée d’août sont définitives. Une annulation après le 31 mai entraîne l’obligation de payer le tarif du premier trimestre de l’année scolaire suivante, même si l’élève n’assiste pas aux après-midis.

Si les circonstances l’exigent, la direction du centre se réserve le droit de renvoyer un élève en cours d’année. Dans ce cas, le montant total du trimestre en cours reste dû dans sa totalité.

Pour tout litige pouvant survenir, le for juridique applicable est Yverdon-les-Bains, Suisse.

1. **Absences**

Nous vous demandons d’annoncer toute absence de votre enfant à ce numéro: 077 429 42 06.

1. **Maladie**

Pour le bien-être de votre enfant et de l’ensemble des élèves nous vous demandons de garder votre enfant à la maison si son état de santé ne lui permet pas de suivre la dynamique d’activités dans la nature.

Si votre enfant doit prendre des médicaments, vous devez les remettre à l’éducatrice, munis du prénom et du nom de votre enfant ainsi que de la posologie.

1. **Dommage**

Tout dommage causé par votre enfant vous sera facturé.

1. **Assurances**

Une assurance maladie et accidents est obligatoire, conformément à la législation du pays.

1. **Arrivées et départs**

Il existe deux options pour les activités de l'après-midi :

12h30-17h30 comprend le déjeuner et les activités de détente

14h30-17h30 activités dans la nature (en cas de très mauvais temps jeux de société et activités créatives à l'intérieur).

Les activités commencent et se terminent à l'école ou à la place de jeu de l'école.

Merci de venir chercher votre enfant aux heures indiquées. En cas de retard, merci d’informer l’école.

L’enfant doit être accompagné d’un adulte lors de son arrivée et de son départ de l’école. Ce dernier doit en aviser les enseignants.

1. **Communication avec les parents**

Tout ce qui est urgent ou important sera communiqué aux parents le jour même.

Si les parents ou les responsables ressentent le besoin de se rencontrer et discuter plus, l'une ou l'autre partie peut se contacter et convenir d'un moment approprié pour se rencontrer.

1. **Tenue**

Merci d’habiller votre enfant de manière pratique et confortable. Pensez notamment que le jeune enfant va apprendre à s’habiller seul, qu’il va souvent aux toilettes et que certaines de ses activités sont salissantes.

Merci de garder une tenue de rechange dans le sac de l'enfant. Les jours de pluie et de froid, l'enfant a besoin de vêtements de pluie et de vêtements chauds car nous sortons par tous les temps.

1. **Nourriture et boissons**

Nous proposons un repas tiré du sac. Cela veut dire que chaque enfant apporte son repas de la maison. Nous avons un four sur place pour chauffer les repas, si besoin.

Il faut également un goûter pour les 4 heures.

Chaque enfant apporte sa gourde d’eau.

Nous vous laissons le soin de nous signaler toute allergie ou intolérance dans le formulaire d’inscription.

1. **Signature**

La signature du formulaire d’inscription fait foi de la prise de connaissance et acceptation des conditions des documents annexes, soit : conditions générales, conditions tarifaires, charte de l’école et vacances scolaires.

**Le programme**

* Le repas de midi en groupe - à **12h30** (dans notre classe Montessori).
* Le moment de détente – 13h30 – 14h30 (lire, dessiner, tricoter, faire une sieste, écouter de la musique, écouter des histoires).
* Les activités dans la nature – 14h30 – 17h30 soit au bord du lac, soit au Chassagne (la réserve naturelle dans la commune d’Onnens)
* Les activités proposées aux enfants sont principalement inspirées par le programme « L’école en plein air ». Chaque après-midi les enfants ont également du temps pour explorer la nature et jouer librement.
* Les activités calmes à l’école - 16h30 – **17h30** (chanter, lire, dessiner, jeux de société, etc.) en cas de très mauvais temps

**Tarifs « Les après-midis dans la nature »**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nombre de jours par semaine** | **Les horaires** | **Tarif par semaine** |
| 1 x après-midi | 12h30-17h30 | CHF 55.- |
| 2 x après-midis | 12h30-17h30 | CHF 110.- |
| 1 x après-midi | 14h30-17h30 | CHF 35.- |
| 2 x après-midis | 14h30-17h30 | CHF 70.- |